

## SEANCE DU 09 MAI 2025

### **ETAIENT PRESENTS :**

- M. François COHENDET, Maire
- M. Jean ZIPPER, adjoint au maire
- Mme Stéphanie HAMANN, adjointe au maire
- M. Kévin MCKENNA, conseiller municipal
- Mme Albane JOERGER, conseillère municipale
- M. Hugues MARTIN, conseiller municipal
- M. Anthony DURIEUX-MENAGE, conseiller municipal
- Mme Gwennaëlle WIDMER, conseillère municipale à compter de 19h05
- M. Matthieu HEMMERLIN, conseiller municipal
- M. Roland STEHLIN, conseiller municipal

### **ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

- M. Bernard DANDOIS, adjoint au maire à François COHENDET
- M. Vincent RUETSCH, conseiller municipal à Hugues MARTIN
- Mme Sylvie WILLMÉ, conseillère municipale à Stéphanie HAMANN

### **ABSENTS NON EXCUSES :**

- M. Bruno GIGOS, conseiller municipal
- M. Tagi SARAR, conseiller municipal

### **SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Catherine MEISTER est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h02 et salue les membres présents.

## **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MARS 2025**

### **Délibération n° 2025-23**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 mars 2025.

## **2. AFFAIRES FINANCIERES**

### **2.1 DECISION MODIFICATIVE N°1**

### **Délibération n° 2025-24**

M. ZIPPER soumet au Conseil Municipal, la proposition de décision modificative N°1 - 2025 du budget de la commune.

Le Conseil Municipal, après délibération,

***DECIDE à l'unanimité***

de modifier les articles et chapitres du budget 2025 de la Commune, comme suit :

<b>INVESTISSEMENT</b>		
041-2031 Frais d'études, recherche		- 4 000 .00
13-1328 Autres	+ 4 000.00	
<b>TOTAL</b>	<b>4 000.00</b>	<b>4 000.00</b>

<b>DETAIL PAR SECTION</b>		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		
	Réductions		
Recettes :	Ouvertures	4 000,00	
	Réductions	4 000,00	
<b>Equilibre :</b>	<b>Ouv. - Red.</b>		

<b>EQUILIBRE</b>	
Solde Ouvertures	4 000,00
Solde Réductions	4 000,00
<b>Ouv. - Réd.</b>	

➤ 19h05 venue de Mme WIDMER.

### 3. DEMANDES DE SUBVENTION

#### 3.1 REFLECTION VOIRIE COMMUNALE : AVANT-PROJET

#### Délibération n° 2025-25

M. Le Maire présente à l'Assemblée délibérante l'avant-projet de réfection de voirie communale :

- petits travaux en centre-ville : pavés, bordures de trottoirs à consolider pour un montant estimatif de 9 100,00 € HT ;
- réfection rue des Orfèvres : décroutage, pose d'un fil d'eau et d'enrobé pour un montant estimatif de 111 900,00 € HT ;
- réfection rue de l'étang : décroutage et pose d'un revêtement de roulement avec aménagements d'écoulement d'eau et de sécurité pour un montant estimatif de 30 411,00 € HT ainsi que la signalisation pour un montant estimatif de 6 620,00 € HT et du marquage au sol pour un montant estimatif de 2 430,00 € HT.

Le coût de l'avant- projet est estimé à 160 461,00 € HT.

Les crédits nécessaires à cette opération seront alloués en investissement dans le budget communal.

Le Conseil Municipal,

**Vu** les devis présentés ;

**Vu** les explications de Monsieur le Maire sur ce dossier ;

**Considérant** l'utilité et la nécessité de ces installations, qui sont une obligation de la commune ;

#### **DECIDE à l'unanimité**

1. de valider l'avant- projet de réfection de voirie communale ;
2. de solliciter les subventions ;
3. d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches de demandes.

### **3.2 RENOVATION URBAINE : AVANT-PROJET**

#### **Délibération n° 2025-26**

M. Le Maire présente à l'Assemblée délibérante l'avant- projet de rénovation urbaine :

- réfection du mur de soutènement sous le monument aux morts pour un montant estimatif de 41 820,23 € HT ;
- réfection de l'escalier d'accès au parking Charles de Gaulle pour un montant estimatif de 3 535,00 € HT ;
- réfection de l'étanchéité d'un mur de soutènement au parking Charles de Gaulle pour un montant estimatif de 6 200,00 € HT ;
- remplacement aire de jeu, agrès sportifs pour un montant estimatif de 24 743,00 € HT, la pose d'un filet pour un montant estimatif de 627,25 € HT et des travaux de terrassement pour un montant estimatif de 7 831,16 € HT.

Le coût de l'avant- projet est estimé à 84 756,64 € HT.

Les crédits nécessaires à cette opération seront alloués en investissement dans le budget communal.

Le Conseil Municipal,

Vu les devis présentés ;

Vu les explications de Monsieur le Maire sur ce dossier ;

Considérant l'utilité et la nécessité de ces installations, qui sont une obligation de la commune ;

#### **DECIDE à l'unanimité**

1. de valider l'avant- projet de rénovation urbaine ;
2. de solliciter les subventions ;
3. d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches de demandes.

### **3.2 RENOVATION DE LA TOITURE DE L'EGLISE : AVANT-PROJET**

#### **Délibération n° 2025-27**

M. Le Maire présente à l'Assemblée délibérante l'avant- projet de rénovation de la toiture de l'église par des travaux d'étanchéification de la toiture afin d'assurer la pérennité du bâtiment.

Détail des travaux à effectuer :

- Réfection de la toiture ;
- Habillage d'un contrefort ;
- Zinguerie du clocher ;
- Charpente et couverture de la tourelle.

Le coût de l'avant- projet est estimé à 39 118,33 € HT.

Les crédits nécessaires à cette opération seront alloués en investissement dans le budget communal.

Le Conseil Municipal,

**Vu** le devis présenté ;

**Vu** les explications de Monsieur le Maire sur ce dossier ;

**Considérant** l'utilité et la nécessité de ces installations, qui sont une obligation de la commune ;

#### **DECIDE à l'unanimité**

1. de valider l'avant- projet de rénovation de la toiture de l'église ;
2. de solliciter des subventions ;
3. d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches de demandes.

#### **4. DEPLACEMENT DES PANNEAUX D'ENTREE ET SORTIE D'AGGLOMERATION DIRECTION SONDRSDORF D23.**

##### **Délibération n° 2025-24**

Au regard des travaux de sécurisation de la voirie de la D23 en direction de Sondersdorf à l'entrée de la commune pour sécuriser les cheminements piétonniers et pour apaiser la vitesse à l'entrée de la commune, il est prévu de déplacer les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération initialement implantés. Ils seraient décalés de 22 mètres en avant de la route D23.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le déplacement des panneaux. Des arrêtés seront pris pour acter les déplacements.

#### **5. CHASSE COMMUNALE : ADJONCTION D'UN PERMISSIONNAIRE**

##### **Délibération n° 2025-28**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que M. Jean-Paul WICKY, adjudicataire de la chasse communale de Ferrette, a sollicité l'agrément et l'enregistrement d'un nouveau permissionnaire, à savoir :

- **M. Michaël, Hugo, Nicolas GRIENENBERGER**, né le 21 septembre 1983 à Mulhouse (Haut-Rhin), de nationalité Française et domicilié 72 rue Baudin, à LEVALLOIS PERRET 92300 (France).

**Vu** le dossier présenté ;

**Vu** l'article 20 du Cahier des Charges des Chasses Communales Alsaciennes,

**Le conseil Municipal**, à l'unanimité des membres présents, décide de donner l'agrément de permissionnaire à la personne indiquée ci-dessus, sur le lot unique de la chasse communale de FERRETTE.

#### **POINTS DIVERS**

##### **A) COMPTE-RENDU DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

##### **M. COHENDET :**

Inauguration expos de Ferrette : Tres'art les 14 et 15 juin 2025.

+ Le 13 juin inauguration et dévoilement d'un pupitre, sur lequel est gravé une poésie de Eric FORTIER de BUNCEY inspirée de la statue de Daniel Schwartz à 18h00, suivi à 19h00 du vernissage « Solstice 2025 » à l'atelier-galerie DITI.

Château Chicken Tacos : M. SINCER souhaite installer une terrasse à l'extérieur pour quelques tables vers le square Mazarin. Accord de la commune avec une participation financière comme la boulangerie Fritschy. Il va soumettre une demande d'aménagement à la commune.

Remerciements : l'association Trésors de Ferrette remercie le conseil municipal pour l'octroi d'une subvention de 500 € pour participer à l'achat d'une toile du peintre Léon Lehmann et invite les conseillers municipaux au finissage le 25 mai à 17h00.

Remerciements pour les subventions octroyées en 2025 de la part des Amis de Luppach, de la prévention routière et du FNCV.

Remerciement de M. Noblat à l'occasion de son anniversaire.

Moreigne : vente du bâtiment 4 conclue avec la SCI Sequoia.

### **M. ZIPPER :**

Journée citoyenne : les inscriptions sont ouvertes via le formulaire en ligne sur le site de la commune. Vous y trouverez la description des différents ateliers proposés et les contrats des responsables.

ENEDIS - suivi des consommations de la commune : un nouvel espace en ligne permet à la commune de consulter l'historique des consommations et des abonnements énergétiques sur les 3 dernières années. Des alertes par mail peuvent être activées pour signaler toute consommation anormale.

Antenne relais - New Deal Mobile : une nouvelle antenne relais sera installée en direction de Sondersdorf, sur un terrain privé, dans le cadre du programme national New Deal Mobile pour améliorer la couverture 3G/4G en zone rurale.

### **MME HAMANN :**

Distribution flyers pour la nouvelle animation Amaelle : marches conviviales et accessibles à tous. La 1<sup>ère</sup> réunion aura lieu le mercredi 18 juin 2025 à la Halle au Blé.

Remerciement de Mme Hager et Mme Uffoltz à l'occasion de leur anniversaire.

### **M. STEHLIN :**

Réunion sénior 1<sup>er</sup> et dernier jeudi chaque mois dans une salle située au rez-de-cour de la mairie : 8 à 10 personnes viennent y passer un moment convivial ensemble. Mme Kuentz Gaby et Mme Dietlin Chantal animent les séances.

### **M. MARTIN :**

Dispositif numérique en commun : le groupe de travail reprend sa réflexion sur le thème « construire une communication omnicanale et événementielle ».

Alerte sur la dégradation de la chaussée rue St Bernard qui se détériore avec le passage de camions. Etude à lancer.

### **M. DURIEUX-MENAGE :**

Fête de la musique : le samedi 21 juin 2025 à partir de 19h00. Énumération des différents groupes sur les différents sites de la ville. Restauration tenue par l'association des pompiers et du basket. Live cession de l'@rcabas.

**La séance est levée à 20 h 23**

Le Maire, François COHENDET

Secrétaire de séance, Catherine MEISTER